

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 22 septembre 2025

# La Rochelle toujours sur le podium national du Baromètre des villes cyclables

### La Rochelle, 3e ville moyenne la plus cyclable de France – une note en hausse

Le verdict du Baromètre des villes cyclables 2025, organisé par la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette) est tombé : **La Rochelle se classe 3e au niveau national**, dans la catégorie des villes moyennes (15 000 à 100 000 habitants). Après une première place en 2021, la Ville conserve **un excellent palmarès**, en affichant **une note en progression** par rapport à la précédente édition.

### Une amélioration reconnue par les cyclistes rochelais

Avec **1 194 répondants** – un chiffre record qui conforte la solidité de l'enquête – les cyclistes rochelais attribuent à leur ville une **note globale de 4,15/6**, contre 3,92 en 2021. Les progrès sont particulièrement notés sur **les services et stationnements vélos**, un axe de travail fort de la municipalité.

### Un podium très serré

Si La Rochelle passe de la 1re à la 3e place, c'est avant tout **une question d'écart minime** :

- **Bourg-en-Bresse** : 4,32
- **Gujan-Mestras** : 4,16 (115 répondants)
- **La Rochelle** : 4,15 (1 194 répondants)

Ces deux communes, plus petites, ont recueilli un nombre de réponses bien inférieur, mais voient leur propre population leur attribuer une note légèrement supérieure.

### La fierté d'un modèle durable

« Être 3e au niveau national avec une note en hausse, c'est la preuve que notre politique cyclable est solide et reconnue par un très large panel d'usagers. La Rochelle reste une référence française du vélo au quotidien », souligne Thibaut Guiraud, Maire de La Rochelle.

**La Ville de La Rochelle poursuit ses investissements** : extension des stationnements sécurisés, nouvelles pistes cyclables, apaisement de la circulation et services innovants pour accompagner la pratique.